

Image not found or type unknown



Vente à l'intérieur d'un établissement scolaire

Par **mychèle**, le **16/05/2008** à **08:48**

Est-il légal qu'un professeur dont le conjoint possède une surface de vente de produits de beauté en ville propose à la vente produits de beauté et parfums avec catalogue à l'appui distribué aux élèves et aux professeurs à l'intérieur même du collège ? tout ceci proposé avec des soi-disantes réductions, et avec une remise d'argent au foyer de l'établissement à la cloture des ventes. Merci de votre réponse.